

Un départ : M. André Langie

Autor(en): **Meyhoffer, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Nachrichten / Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare =
Nouvelles / Association des Bibliothécaires Suisses**

Band (Jahr): **20 (1944)**

Heft 7

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-770506>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par suite de la guerre. Mais M. MacLeish, dans un discours prononcé à Londres (*Library Association Record*, May 1944, p. 93), a exprimé l'espoir que les associations anglaises et américaines de bibliothécaires feront les démarches voulues et prépareront le terrain pour que la Fédération internationale puisse bientôt reprendre son activité et l'étendre considérablement. Nous nous associons à ce vœu.

M. G.

UN DÉPART

M. André Langie

La Bibliothèque de la Faculté de l'Eglise libre, à Lausanne, fait une perte bien sensible par le départ de son excellent bibliothécaire, M. André Langie, docteur ès lettres, qui vient de prendre sa retraite.

Bibliothécaire, M. Langie l'était par goût, par choix, et par une expérience de toute une vie. Il consacrait sa thèse de doctorat, soutenue avec distinction en 1908 devant la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg, aux *Bibliothèques publiques de l'ancienne Rome et dans l'Empire romain ; précédé d'un coup d'œil rétrospectif sur les bibliothèques publiques antérieures*. Mine de renseignements, fruit de longues et minutieuses recherches, ce travail était la preuve non seulement de l'extrême érudition de M. Langie, mais marquait encore ce qui est l'un de ses remarquables charismes, ses immenses connaissances linguistiques. Si les diverses langues de l'Europe lui sont familières, il a étendu encore ses investigations aux idiomes les plus lointains : c'est lui qui a remis en ordre, dans une imprimerie lausannoise, des casses renversées de caractères chinois et c'est en shigwamba qu'il a adressé sa demande en mariage à l'ancienne missionnaire qui est devenue M^{me} Langie...

Toute la carrière de M. Langie s'est déroulée dans la poussiéreuse atmosphère des livres et des vieux papiers. Du 1^{er} septembre 1891 à fin avril 1895, il a travaillé aux Archives, à Lausanne ; de mai 1895 au printemps 1902, il a consacré son activité à la Bibliothèque Nationale qui se fondait à Berne ; enfin du 1^{er} juillet 1903 au 31 octobre 1944, c'est de la Biblio-

thèque de la Faculté du chemin des Cèdres, à Lausanne, qu'il a été le distingué et actif conservateur, d'abord pendant quatre ans comme assistant du bibliothécaire, M. Monastier, puis seul à la tâche.

Après avoir publié le supplément au catalogue méthodique de cette bibliothèque très spécialisée, il en établit en 1907 le répertoire alphabétique. Il réussit, pour le faire, ce tour de force de ne jamais dépasser 40 lettres ou signes par titre, tout en parvenant à mentionner encore, dans cette concision record, le nom de la collection à laquelle tels ouvrages se trouvaient appartenir.

Pendant les quarante et un ans de son office à la Bibliothèque de Lausanne, le nombre des ouvrages dont elle s'est enrichie a passé de 35.000 à 85.000, les manuscrits non compris : c'est marquer l'extension prise par cette institution, mais cela implique aussi combien le bibliothécaire en a vu s'élargir sa tâche.

Celle-ci, cela va de soi, n'a pas consisté uniquement dans le cataloguement. Officiellement seul à l'ouvrage, assisté toutefois par l'aide bénévole, mais considérable de M^{lle} Jeanne Demiéville, ainsi que par celle du professeur de la Faculté chargé de la surveillance de la Bibliothèque, M. Langie avait à s'occuper du prêt sur place ou au dehors, de la correspondance, de la surveillance des lecteurs, des extensions à donner aux locaux.

Toujours à l'affût de ce qui pourrait rendre service ou faciliter les recherches, il a, en de multiples répertoires, accumulé des renseignements de tous ordres : liste des incunables, nomenclature des raria ou curiosa, répertoires chronologiques, inventaire d'ex-libris... Inépuisablement complaisant, chercheur acharné et perspicace, polyglotte jamais en défaut, il a contribué à faire connaître au dehors le dépôt confié à ses soins, et aussi à l'enrichir.

Disons encore qu'il a, en 1904, mis en ordre la Bibliothèque de l'Ecole d'Ingénieurs de Lausanne et en a dressé le catalogue.

Ces quelques notes seraient incomplètes si nous ne rappelions un autre aspect de la patiente et pénétrante maîtrise

d'esprit de M. Langie, celle qui a fait de lui un spécialiste en matière de cryptographie. Il vient d'évoquer lui-même en une passionnante brochure: *Comment j'ai déchiffré des dépêches russes et allemandes en 1915*, la méthode qui lui a valu, sans qu'il le mentionne, une notoriété étendue. L'on y perçoit les qualités de ténacité, de persévérance et de flair qui expliquent la fécondité de son travail dans quelque direction qu'il l'ait porté.

La Bibliothèque de la Faculté de théologie de l'Eglise libre vaudoise a pris congé de ce précieux et aimable agent avec une très grande gratitude à son endroit, mais non sans de vifs regrets.

Jean MEYHOFFER.

Eine Aeusserung zum Rückfärbungsverfahren von alten Dokumenten.

Das Laboratorium Franz Boner empfiehlt in einer Anzeige im Nachrichtenblatt der Vereinigung schweiz. Bibliothekare (Nr. v. 28. Oktober 1944) sein Verfahren, um verblichene Schriften auf alten Dokumenten, seien sie nun von Papier oder Pergament, wieder sichtbar zu machen.

Ich möchte doch hier zur Vorsicht mahnen. Das Laboratorium gibt die Art und Weise seiner chemischen Prozeduren, die die Dokumente über sich ergehen lassen müssen, nicht bekannt. Es steht auch trotz der Versicherungen nicht fest, wie sich die Papiere und Pergamente nach der Behandlung bewähren werden. Wir, die wir solche alten Schätze zu hüten haben, hielten uns bis jetzt an die bewährten Methoden der Konservierung, Verhüten von Feuer- und Feuchtigkeitsschäden und nachteilige Lichteinwirkung, die meist die Ursachen des Abbleichens der Schrift sind. Wir müssen auch daran denken, dass wir diese alten Dokumente weiterhin für künftige Zeiten aufzubewahren haben. Wie denken, wie die Forstleute, in langen Zeiträumen und mit Jahrhunderten. Wie sich auf eine solche Zeit gesehen, derartige chemische Prozeduren auf den Konservierungszustand auswirken werden, ist noch durchaus nicht festgelegt.

Aus solchen Ueberlegungen heraus möchten das Staatsarchiv